

Communication alternative (CAA) pour adultes au CAS de Forcalquier

Médico-social

Date de publication : 27 octobre 2026

Généralités

Objectif :

Déployer une CAA à la fois institutionnelle et individuelle pour permettre l'autodétermination des personnes accompagnées par le centre.

Le CAS déploie une démarche globale de CAA sur ses 6 pavillons, avec des dispositifs linguistiquement robustes ou non. Le choix d'une CAA d'abord institutionnelle tient à la taille du centre et à des équipes en poste depuis longtemps : il fallait des repères simples, partagés par tous, avant de développer la CAA individuelle.

Trois axes de travail

Structurer le temps, l'espace et les activités. Une banque de pictogrammes commune a été choisie en fonction des dispositifs linguistiquement robustes visés à moyen terme. Environ 4 000 pictogrammes ont été extraits sur le serveur. Ils alimentent une signalétique adaptée sur tout le site et l'affichage des menus, des agents présents et des emplois du temps.

Des tableaux de choix et de communication. Ils ont été construits progressivement avec les équipes. Chaque pavillon dispose d'un PODD (tableau de communication organisé, linguistiquement robuste), mis en vie au travers des projets collectifs.

Une formation interne régulière. 2 à 3 sessions de 2 jours par an (14 heures, 15 personnes au maximum), sur la CAA en général et sur les outils en place dans l'établissement. En 2026, 4 sessions de 2 jours sont ouvertes aux agents et aux familles.

Focus : les temps laboratoire

La direction a accepté de détacher des professionnels de leur service pour qu'ils viennent fabriquer les supports avec l'orthophoniste, dans son bureau : tableaux, séquentiels, classeurs de communication, en lien avec les projets du moment. Les sessions durent 2 à 3 heures et ne sont pas limitées en nombre. Le cadre du pavillon a pour mission de libérer un agent, en fonction des contraintes de service.

Focus : la CAA dans les projets et dans la cité

La CAA vit au travers de grands projets transversaux qui impliquent tout l'établissement. Lors d'une kermesse autodéterminée, des résidents non oralisants sont allés au village demander les lots avec leur dispositif de communication. D'autres projets ont suivi : jeux paralympiques, chorales et balades signées, visites de musées avec un guide en FALC (facile à lire et à comprendre).

Les projets portés par les professionnels, comme un tournoi de football ou un loto, intègrent désormais la CAA de façon systématique. Les staffs paramédicaux s'ouvrent par une animation de 3 minutes en signes. Des rencontres avec les commerçants, le maire et d'autres établissements font connaître la démarche.

Focus : des documents accessibles

Un dossier partagé sur le serveur regroupe les visuels fabriqués et les documents traduits en FALC : livret d'accueil, contrat de séjour, directives anticipées, désignation de la personne de confiance. La Charte des droits et libertés, traduite en FALC, est affichée dans tous les services.

Etapes de mise en oeuvre

-Création d'une banque de pictogrammes commune, disponible sur le serveur.
-Création de visuels institutionnels : tableaux géants de communication, tableaux de choix, échelles d'émotions, SAMU verbaux, affichage des menus, des agents présents, des emplois du temps, des anniversaires, des tâches ménagères.
-Recueil des besoins pour fabriquer un dispositif institutionnel linguistiquement robuste.
-Création de ce dispositif sous forme de classeurs, disponibles dans chaque pavillon.
-En parallèle, recherche de financements et achat de matériel high-tech : tablettes de communication, dont une à commande oculaire.
-Constitution de groupes de travail sur la CAA avec les agents, et sur des moments du quotidien.
-Intégration de la CAA dans tous les projets des pavillons : fabriquer les supports et les faire vivre.
-Création des temps laboratoire : du temps est libéré pour que les agents rejoignent l'orthophoniste et fabriquent les supports nécessaires aux projets en cours (tableaux, séquentiels, classeurs de communication).
-Mise en place progressive d'une CAA individuelle, selon le souhait du résident, avec ses proches et les équipes.

Essaimage

Les principaux leviers

-L'engagement de la direction : elle soutient le projet, met à disposition les moyens disponibles et rappelle aux équipes que chaque projet doit intégrer la CAA.
-Une CAA inscrite dans le projet d'établissement dès les premiers mois de la démarche.
-Une pratique institutionnelle d'abord : des repères communs à tout le centre, avant la CAA individuelle.
-Partir du terrain : la démarche n'est plus pyramidale ni dépendante d'une seule personne. Les projets naissent des équipes, qui font ensuite vivre les outils.
-Du temps dédié : les temps laboratoire donnent aux professionnels le temps de fabriquer et de penser les supports.
-Rendre la CAA visible : les grands projets ouverts sur le village montrent aux professionnels que la CAA est indispensable à l'autodétermination.
-Des postes : une compétence d'orthophoniste formée à la CAA.

Les principaux freins

-Des pratiques installées : certaines équipes, en poste depuis longtemps, ont des habitudes de fonctionnement difficiles à faire évoluer.
-Les idées reçues sur la CAA, encore présentes dans le secteur adulte : « s'il avait dû apprendre, il l'aurait appris avant », « on le comprend déjà », « il n'en a pas besoin ». Les jeunes professionnels, formés à la CAA, y sont moins sensibles.
-Un temps d'orthophoniste très limité : un mi-temps pour 200 résidents et 6 pavillons.
-Le coût des équipements : le centre ne dispose que de 2 tablettes, et le financement du matériel reste une difficulté.
-L'absence d'ergothérapeute pour évaluer l'accès aux outils.

Témoignages

> *«Elle se sert de cet outil pour se faire comprendre, pour être entendue et valorisée.*
>
> *Le plus dur de cette méthode est de trouver des gens disponibles qui prennent le temps de l'écouter.*
>
> *L'idéal serait qu'il existe une personne à part entière, dans chaque établissement, dont la mission serait d'écouter et de transmettre les messages des utilisateurs de CA.»*
>
> **Mère de Katy**

« Il nous arrive encore de vivre des situations discriminantes. Récemment, au planétarium de notre ville, l'animatrice nous a demandé d'éteindre "l'ordinateur" de Louis, interdit pendant la séance. J'ai eu beau expliquer qu'il en avait besoin pour communiquer et participer, elle a refusé. J'ai éteint la tablette, en colère, en m'excusant auprès de mon fils. Dix minutes plus tard, Louis était le seul à ne pas pouvoir répondre aux questions de l'animatrice, alors qu'il le pouvait avec son logiciel. Il s'est mis à pleurer de frustration et m'a montré la porte de sortie. ».

Mère de Louis

L'établissement

Date de mise en œuvre : 1 janvier 2021

Durée du projet : 0 mois

Centre d'accueil spécialisé (CAS) de Forcalquier, pour adultes, établissement public hospitalier 04300

Type de structure : Médico-social / Public

Obligation réglementaire : Oui

Instruction n° DGCS/SD3B/2025/86 du 23 juin 2025 relative au déploiement de missions départementales d'expertise et d'information autour de la CAA

Déclenchement
La volonté du directeur, qui a fait appel à une orthophoniste formée à la CAA. À son arrivée, en 2021, aucune démarche de CAA n'était en place, en dehors de formations Makaton antérieures. Des formations régulières des professionnels en intra ont ensuite soutenu la dynamique.

La mise en oeuvre

Facilité de mise en oeuvre

8/10

Remplace une pratique existante

Les ressources

Temps

L'orthophoniste organise librement son temps pour construire les supports. Les agents disposent de temps dégagé pour les temps laboratoire, par sessions de 2 à 3 heures, sans limite de nombre.

Beaucoup

Personnel (équipe projet, déploiement...)

Une orthophoniste à mi-temps, formée et formatrice en CAA ; la direction, qui soutient le projet et remobilise les équipes ; une personne en appui ponctuel pour la création des documents en FALC ; des agents pour les temps laboratoire.

A considérer

Des compétences en interne

Une orthophoniste formée et formatrice en CAA et en Talking Mats, sur un poste partagé.

Beaucoup

Des compétences externes (prestations externes)

Ponctuellement, des prestataires spécialisés en aides techniques à la communication, pour des essais de matériel auprès de certains résidents. Le centre ne dispose ni de tout le matériel nécessaire, ni d'un ergothérapeute pour l'accessibilité.

Peu

Des équipements, du matériel

Aides techniques à la communication, dont une commande oculaire et 2 tablettes ; matériel de fabrication des supports ; classeurs de communication imprimés ; tableaux en bois réalisés par les services techniques.

Beaucoup

Les impacts

Sur l'environnement : Non évalué

Les outils sont majoritairement low-tech (supports papier et tableaux fabriqués sur place).

Sur les professionnels : Impacts positifs

Les professionnels s'approprient la démarche : leurs propres projets intègrent désormais la CAA. Une grille d'autoévaluation de l'Anap est en cours de passation auprès des professionnels de tous les pavillons (environ 200), avec un objectif de 10 % de réponses. Elle doit montrer comment les équipes ont investi la CAA et quels effets elles en retirent.

Sur les usagers : Non évalué

Deux outils sont en cours de construction : un questionnaire de satisfaction sur la communication, lui-même rédigé en CAA, et une adaptation de l'échelle d'autodétermination du LARIDI sous forme de Talking Mats, réalisée par l'orthophoniste, également formatrice Talking Mats.

Sur l'organisation : Impacts positifs

La CAA n'est pas pyramidale et ne dépend pas d'une seule personne. Les projets naissent aussi bien du terrain et des équipes que de l'orthophoniste ou de la direction : chacun se sent concerné et fait vivre la démarche. Les temps laboratoire supposent de détacher des agents, ce qui demande une organisation des services.

Sur le médico-économique : Non évalué

Des financements (internes et externes)

Commande oculaire et logiciels financés par des crédits non reconductibles (CNR), pour environ 18 000 € ; autre matériel coûteux financé par l'ARS dans le cadre d'un appel à projets innovants ; impression des classeurs de communication sur fonds propres.

Beaucoup

Parties prenantes associées

- [x] Direction
- [x] Administration
- [] Services techniques
- [x] Professionnels
- [] Bénéficiaires
- [x] Tutelles
- [x] Autres : Services techniques (fabrication des tableaux), Résidents

Conditions de succès

Projet inscrit dans la politique de l'établissement

La CAA est inscrite dans le projet d'établissement